



PROCÈS VERBAL DE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 25 MAI 2023

Le vingt-cinq mai deux mille vingt-trois à 20h30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRÉSENTS : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Philippe KERNINON, Dominique POUJADE, Quentin SAURIN. Mmes Isabelle CEPEDÉ-LASCOSTE, Delphine AUVRAY, Sylvie COMBALIER, Maryse LASCOSTE, Béatrice PARET, Sandra RITTER, Josiane ROCHER.

EXCUSÉ : Joël STERNENBERG, Jean-Marc BOUVET.

REPRESENTÉS : Karl CAMPDORAS-RAGON (représenté par Philippe KERNINON), Bertrand CLÉDEL (représenté par Béatrice PARET).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Josiane ROCHER

DATE DE CONVOCATION : 17 mai 2023

M. le Maire demande l'accord des élus pour ajouter un point à l'ordre du jour de cette séance :

7- Demande de subvention au titre des amendes de police

Les élus acceptent à l'unanimité.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Dominique Poujade, absent lors de la séance du 13/04/2023, tient à préciser le paragraphe suivant :

« SIEA Alvignac-Montvalent

Le budget a été voté lors du dernier Comité Syndical. Il faut relever que l'équilibre est difficile pour le Syndicat. »

Il s'agit du budget de fonctionnement qui a été difficile à équilibrer.

Après discussion, le compte rendu de la séance du 13 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

2) INFORMATIONS GÉNÉRALES

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Carte postale des enfants de la classe de CE2 de Rocamadour pour remercier les élus pour la subvention pour leur voyage scolaire,
- Un spectacle de clowns, organisé par le Cirque de Provence, aura lieu le Mercredi 14 juin au parc de loisirs Samayou,
- Diverses revues et publications parvenues en Mairie.

3) RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

Isabelle Cépède-Lascoste :

Bibliothèque

Plusieurs animations ont été organisées avec un public nombreux : opération Premières pages (animations corporelles), soirée poésie, animations pendant les vacances de Pâques (après-midi jeux avec la malle prêtée par le Centre de Biars-sur-Cère contenant une trentaine de jeux).

Suite au succès des jeux, la bibliothèque va commander des jeux pour en avoir en stock. Ils pourront être prêtés au public.

Il y aura, peut-être, la possibilité de réserver des jeux vidéo.

Il y a beaucoup de passage.

Au travers de cette bonne fréquentation, l'idée du tiers-lieu se développe.

La bibliothèque s'est également équipée d'un fonds documentaire sur l'apiculture.

Car des Services publics

Pour information, le mardi 30/05, une spécialiste informatique (conseillère numérique) sera présente à l'occasion de la permanence du car des services publics sur la commune.

Pépites

Un Troc Livres est organisé par l'association Ô fil de faire, le 29 mai 2023, chez « Pépites ».

Maryse Lascoste :

Tiers-Lieu

Le 14 juin à 20h30 est prévue la première réunion de la deuxième phase du projet. Les personnes inscrites à l'issue de la réunion publique ont été conviées, et cette réunion est ouverte à toutes personnes intéressées.

Le but est de créer un groupe de travail pour avancer sur :

- le nom, le logo,
- le mode de gouvernance du projet (association ? mairie ?),
- ce qu'il est possible de faire dès à présent,
- à quel degré les participants peuvent-ils ou pourront-ils s'impliquer et à quel titre (comité de pilotage, association, bénévole) ?

Il faudrait prévoir des actions dès le mois de septembre.

M. le Maire rappelle également que le CAUE et le SDAIL ont été impliqués dans le projet et sont venus discuter de la place du tiers-lieu dans l'environnement. L'idée est de déplacer le centre du village avec la création du tiers-lieu et la future mairie qui seront face-à-face.

Un travail sur les mobilités est à faire.

Il informe les élus de la possibilité de bénéficier d'une apprentie à partir de septembre. Cette personne travaillerait à mi-temps sur le Centre social et culturel de Biars-sur-Cère et à mi-temps sur le tiers-lieu (co-financement Cauvaldor 2 000€/Commune 3 000€). Les élus valident le principe de partager une apprentie avec la communauté de communes.

Béatrice Paret :

Pas d'informations particulières.

Quentin Saurin :

Flyers Chemin de randonnées

Il a préparé un flyer, format A3 à plier, pour mise à disposition du public dans les commerces et à la Mairie. Un devis sera demandé pour 500 exemplaires et pour 1000 exemplaires.

5 itinéraires y sont recensés.

Site Web

Les tarifs de locations de l'Espace Samayou seront affichés avec la formule « à partir de » afin de ne pas surcharger l'information.

Dominique Poujade :

Travail des agents

Travaux de tontes et plantations en cours.

Ruissellement des eaux de pluie

Un habitant de la Clefs des Champs a signalé à la mairie que lors de fortes pluies les écoulements d'eau arrivent jusque devant sa porte d'entrée.

Il est prévu des travaux courant juin : tranchée pour mise en place d'un tuyau et puit perdu.

Point à temps (PAT)

Les travaux sont programmés début juin.

Il est prévu d'intervenir sur le ralentisseur face à la fromagerie : il sera enlevé et remplacé par des coussins berlinois. Une sécurisation devra être mise en place entre le moment où il n'y aura plus de ralentisseurs et celui où les coussins berlinois seront installés.

Podium du Casino

Mme Arevian a envoyé une demande de matériel concernant l'organisation du Podium : barrières, chapiteaux, plancher mobile, ...

Se renseigner auprès de Cauvaldor pour les chapiteaux.

Philippe Kerninon :

Petit bulletin

Les articles sont à rendre pour le 1^{er} juin.

Les bulletins seront à déposer à La Poste le 15/06 pour une distribution la semaine du 19/06.

Sandra Ritter :

Espace Samayou

Les équipements pour les loges (mobilier, objets de décoration) ont été achetés et doivent être mis en place.

Le hall devra également être aménagé afin de le rendre plus chaleureux.

Prévoir l'achat d'un escabeau.

Podium du Casino

Une réunion des bénévoles est prévue le 26/05 pour préparer cette animation.

Concert de Nadau

Il reste une cinquantaine de places à vendre.

Il faut refaire de la publicité pour ce concert : annonce dans le Petit bulletin, radio Vicomté et autres.

Josiane Rocher :

Pas d'informations particulières.

Delphine Auvray :

APIFOLIES

En tant que présidente de l'association Les Bergers d'Abeilles elle remercie à nouveau la mairie pour son soutien.

La journée a été réussie, et un retour positif a été fait tant par les visiteurs, les exposants que les bénévoles.

Les associations qui ont collaboré à cette manifestation ont également participé à sa réussite.

Une réunion sera organisée pour faire un retour d'expérience pour cette première animation.

Sylvie Combalier :

Elle a participé à la décoration des loges de l'Espace Samayou.

Cérémonies officielles

La cérémonie du 8 mai s'est bien déroulée. L'apéritif pris chez « Le voyage d'Ernestine » a été apprécié.

Un(e) porte drapeau devra être trouvé(e) pour remplacer M. Thamié.

Repas des Aînés

Il est programmé pour le 3 décembre à l'Espace Samayou.

Après avoir consulté différents traiteurs, celui de Vayrac serait disponible pour cette date.

PCS

Elle s'est inscrite à une formation sur ce sujet.

4) POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS

Grand Hôtel

Le relevé dimensionnel du bâtiment a été effectué.

Le travail de recherche d'investisseurs continue par l'intermédiaire de Cauvaldor Expansion.

La Poste

M. le Maire a rencontré des représentantes de La Poste le 19/05 pour faire un point sur l'activité du bureau de Poste de la commune.

Il donne lecture aux élus du rapport envoyé par La Poste.

Viroulou

Une réunion s'est tenue à la Préfecture le 17/05 sur le devenir du camp de Viroulou.

Pour envisager un projet de parc photovoltaïque, il faut d'abord trouver un autre terrain d'entraînement pour le CNICG de Gramat.

Si un tel projet arrivait à terme, la commune pourrait bénéficier de retombées économiques.

PLUi-H

Des réunions publiques, par pôle, sont organisées par Cauvaldor.

5) DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Maire présente aux élus quatre Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) transmises par le notaire et reçues depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Vente d'un terrain appartenant à M. Christian TOURNIÉ, Barrières Basses,
- Vente d'une habitation appartenant à M. Jean-Michel CAVEL, Rue de la Clef des Champs,
- Apport en société d'un immeuble appartenant à M. et Mme Éric CAILLES, Rue Carrière Grande,
- Vente d'une habitation et terrain appartenant à Mme Dominique PILLU, Rue de l'Horloge.

Les élus, après étude des documents présentés, considérant que ces biens ne présentent pas d'intérêt particulier pour la commune, décident de demander au Président de la Communauté de communes, titulaire du droit de préemption, de ne pas en faire usage.

6) EXPÉRIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - CANDIDATURE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que l'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021, permet à des collectivités d'expérimenter un compte financier unique (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires. L'expérimentation débute à partir des comptes de l'exercice 2021 et se poursuivra jusqu'aux comptes de l'exercice 2023.

L'article 145 de la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023, modifiant l'article 242 de la loi de finances pour 2019, ouvre une nouvelle période de candidatures à l'expérimentation du CFU. Les collectivités volontaires sous référentiel M57 et dématérialisant leurs documents budgétaires pourront candidater via un formulaire en ligne, dont le lien est mis à disposition par leur comptable public, jusqu'au 30 juin 2023 pour expérimenter le CFU sur les comptes de l'exercice budgétaire 2023.

Pendant la période de l'expérimentation, le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

L'expérimentation se déroulera en trois vagues :

- la "vague 1" concerne les comptes des exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- la "vague 2" concerne les comptes des exercices 2022 et 2023 ;
- la "vague 3" concerne uniquement les comptes de l'exercice 2023.

Le CFU a vocation à devenir, à **partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux** pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- améliorer la qualité des comptes ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

À terme, le CFU et le rapport sur le CFU composant un bloc cohérent participeront avec les données ouvertes ("open data") à moderniser l'information financière.

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, autorise Monsieur le Maire :

- à déposer la candidature de la commune via le formulaire en ligne ;
- à signer tout document relatif à la candidature de la commune pour l'expérimentation du Compte Financier Unique.

7) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

A. Terlizzi informe les élus que, chaque année, le Département procède à la répartition des recettes procurées par le produit des amendes de police. Dans ce cadre, une subvention peut être attribuée aux communes qui présentent une opération d'amélioration de la sécurité routière.

Il rappelle les actions déjà mises en place sur la commune pour limiter la vitesse excessive des véhicules sur certains secteurs :

- installation de panneaux stop sur le secteur du Couderc,
- instauration de sens uniques sur certaines voies,

- installation de deux séries de coussins berlinois sur l'avenue de la Source et route de Bel Air,
- mise en place d'un radar pédagogique à chaque entrée d'agglomération.

Afin de continuer dans cette dynamique, il propose le remplacement du ralentisseur situé sur la route de Gramat (le premier en venant de Rignac) qui n'est pas aux normes, par la mise en place de coussins berlinois. Il présente le devis relatif à ces travaux. Le montant est de : 4 766,91 € HT.

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décident l'installation des dispositifs tels que définis ci-dessus pour un montant de 4 766,91 € HT,
- sollicitent du Département l'attribution d'une subvention à hauteur de 25% du montant total des travaux HT au titre des Amendes de Polices, soit 1 191,73 € HT,
- autorisent le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

8) QUESTIONS DIVERSES

Espace Samayou – Association Le Chant des Chênes

Lors du concert organisé par cette association il y eu des problèmes de nuisances sonores ainsi que de détritibus abandonnés aux abords de l'Espace Samayou.

S'il y a une autre demande de location, il faudra être vigilant.

Parc de Loisirs Le Samayou

Les toilettes chimiques seront installées début juin.

Eclairage public

Après discussion, les élus décident de modifier les horaires d'extinction de l'éclairage public : jusqu'à minuit pour la traversée du village.

Proposition de spectacle du groupe Univers Brassens

Sandra Ritter prendra contact avec eux.

Travaux Aménagement village Phase IV - secteur du Mercadiol

L'inauguration est prévue le 16 juin à 17h.

Le choix du sens de circulation doit être validé par les élus : les riverains ont été consultés et souhaitent que les rues soient mises en sens unique avec des accès interdits côté Avenue de la Source.

Après discussion, les élus valident la proposition tenant compte du choix des riverains.

Elections sénatoriales

Le prochain Conseil Municipal sera le 9 juin 2023 afin de procéder à l'élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 9 Juin 2023 à 20h00 à la Mairie.

Fin de séance à 22h30

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

ISABELLE CEPEDE-
LASCOSTE

PHILIPPE KERNINON

DOMINIQUE
POUJADE

JOEL STERNENBERG

JEAN-MARC BOUVET

KARL
CAMPDORAS-RAGON

BERTRAND CLEDEL

QUENTIN SAURIN

DELPHINE AUVRAY

SYLVIE COMBALIER

MARYSE LASCOSTE

BEATRICE PARET

SANDRA RITTER

JOSIANE ROCHER